



PROJET EDUCATIF COMMUNAL 2022-2025

Le but de ce projet éducatif est de développer un environnement favorable à la réussite éducative, scolaire des jeunes Freneusiens.

L'objectif est de coordonner et organiser des actions éducatives et assurer la cohérence de ces actions sur les différents modes de vie des enfants, notamment sur le temps libre.

Ce temps libre, qui est aussi bien périscolaire ou extrascolaire, offre à l'enfant la possibilité de s'approprier l'environnement dans lequel il évolue, en partageant des expériences auprès de différents individus au sein de lieux, en dehors des institutions éducatives (école/collège/lycée).

L'accueil collectif des enfants aussi bien dans des structures (ALSH...) ou au sein des associations sportives et culturelles, permet aux jeunes de développer la découverte de soi et des autres et de leur environnement culturel, naturel et urbain.

L'enfant va acquérir des responsabilités au sein de ces environnements différents avec d'autres personnes, en dehors du cercle familial ou à l'école.

Tout enfant, porteur ou non de handicap, vient rechercher des temps de partage et d'échanges avec ses camarades, ainsi que de l'épanouissement personnel à travers les activités et les projets proposés.

En effet, nous pensons que l'inclusion par la mixité est stimulante et enrichissante pour tous les enfants et favorise le vivre ensemble.

Notre volonté est de permettre à nos jeunes Freneusiens de développer des fondamentaux pour leur épanouissement personnel et d'acquérir les notions de citoyenneté, d'autonomie mais également de coopération entre eux, de développement ainsi que de responsabilité et de conscience environnementale, en intégrant dès le plus jeune âge les valeurs de laïcité, de respect et d'égalité.

LE PROJET EDUCATIF SE DECLINE EN PLUSIEURS OBJECTIFS :

- 1- Encourager la vie collective, la socialisation et le respect.
- 2- Responsabiliser les jeunes dans la création et réalisation de projets collectifs et coopératifs, les accompagner dans leur réussite scolaire.
- 3- Favoriser la découverte de notre environnement culturel, naturel et urbain.
- 4- Proposer des moments de détente et d'échanges.
- 5- Donner envie de découvrir le monde extérieur : activités sportives (randonnée par ex), découverte du patrimoine communal (en famille ou à l'accueil de loisirs), en partenariat avec des associations.
- 6- Faire découvrir des activités variées auprès des différents publics : danse, chant, arts, jeux ludiques sous forme d'ateliers ludiques.



POUR CELA, IL FAUT METTRE EN AVANT :

- 1- Le respect mutuel de chacun et la prise en compte des rythmes de vie.
- 2- La vie de la commune au travers de différents évènements festifs ou en réhabilitant des structures existantes (city-stade, aires de jeux) pour tous les âges sous forme de chantiers participatifs par exemple.
- 3- Organiser des ateliers thématiques ou des réunions ouvertes à tous les publics : Intervenants sur les préventions (drogue, tabac...), Intervenants sur le patrimoine communal (l'histoire de la commune), participation à des ateliers créatifs ou de jeux avec les familles...
- 4- Respecter le cadre de vie et préserver son environnement : Opération Nettoyons la nature biannuelle, chantier collectif d'arrachage de l'ambrosie, sensibilisation sur le recyclage, respect de la sécurité pour tous.
- 5- L'organisation de sorties variées (sport, culture, découverte...) grâce à un panel associatif largement diversifié et à un patrimoine culturel riche et à proximité (France miniatures, Cité des sciences et musées...) en collaboration avec l'accueil de loisirs communal.

COMMENT ATTEINDRE CES OBJECTIFS ?

En travaillant en collaboration avec les acteurs éducatifs, qui joueront un rôle primordial pour les réaliser en mettant en place des actions éducatives diverses, répondant aux besoins des enfants de 0 à 17 ans.

Ces acteurs sont :

- L'ALSH
- La médiathèque
- Le restaurant scolaire
- Les associations culturelles et sportives
- Les intervenants extérieurs
- La municipalité
- Les 4 écoles communales
- La CCPIF (communauté de communes des portes de l'île de France)
- La CAF
- Le département des Yvelines

Ils interviennent aussi bien sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Les partenariats entre les différents acteurs éducatifs doivent se développer pour que l'enfant soit valorisé dans une globalité éducative.

Les professionnels de l'enfance et de la jeunesse doivent avoir un comportement exemplaire et une attitude adaptés répondant aux valeurs d'inclusivité, de laïcité, de respect et d'égalité des individus et de la biodiversité végétale et animale.

La famille a le rôle principal dans l'éducation des enfants mais les professionnels de l'enfance y contribuent également.



LES MOYENS MIS EN ŒUVRE ET PROJETS A VENIR :

Une coordination des actions et le travail en partenariat avec les acteurs locaux sont primordiaux.

- Au sein des écoles :

- Mise à disposition des locaux et du matériel adapté pour faciliter les apprentissages.
- Mise à disposition des personnels notamment les ATSEM au sein des écoles maternelles.
- Sorties pédagogiques et culturelles : piscine, patinoire, visite de musée...
- Séjours pédagogiques : classe de voile, séjour au ski...
- En concertation avec le corps enseignant, intervention d'acteurs associatifs spécialisés sur des thématiques précises.

- Le restaurant scolaire :

- Depuis janvier 2022, une diététicienne aide à l'élaboration des menus, en respect avec la loi Egalim. Une « commission Menu » va être créée avec pour objectif de permettre aux enfants et à leurs familles de donner leur avis.
- Ce temps méridien doit être source de détente, convivialité et éducatif : le personnel doit prendre le temps d'aider, d'expliquer, de stimuler l'enfant en lui laissant le temps de goûter. Ce temps éducatif est une continuité dans l'accompagnement de l'enfant.
- Repas à thèmes.

- Les temps périscolaires et extrascolaires :

- **A l'accueil de loisirs :** d'une capacité d'accueil de 200 enfants, il permet d'accueillir les élèves des 4 écoles communales et des enfants extra-muros des villes avoisinantes et propose également un accueil ado les vendredis soirs. Ses activités éducatives sont adaptées aux différents stades de développement de l'enfant de 2 ans et demi à 17 ans. Tout en respectant les rythmes et le développement de chacun.

Les objectifs sont :

- D'améliorer l'accessibilité de l'accueil de loisirs pour les familles et les personnes à mobilité réduite.
- D'accueillir tous les enfants qui souhaitent participer et notamment les enfants en situation de handicap (proposition de formation des animateurs de loisirs à la sensibilisation au handicap, sur la base du volontariat).



- D'élaborer des projets pédagogiques (programmes, sorties, séjours), des temps d'échange et de partages avec les différents partenaires (écoles, associations) et la municipalité, pour offrir des programmes adaptés aux enfants. Un élu de la commission Affaires Scolaires participera aux réunions de l'équipe d'animations afin de leur apporter l'écoute nécessaire à l'élaboration de leurs projets.
- Mettre à disposition du matériel pour les projets avec la participation aux évènements communaux de l'équipe d'animation qualifiée.

- **Sur la commune :**

Les objectifs sont :

- Proposer des activités culturelles et sportives diversifiées avec les associations afin de pouvoir répondre aux besoins des enfants et de leur famille, selon leurs âges et leurs envies. Ces activités sont actuellement proposées le mercredi, le samedi mais également en semaine après l'école.
- Créer d'un conseil municipal des jeunes.
- Recenser et développer des aires et structures de jeux adaptés du plus petit au plus grand.
- Participer à des actions communes : Nettoyons la nature, chantier d'arrachage de l'ambrosie, Festival de l'environnement et autres actions notamment avec le comité des fêtes.
- Relancer les fêtes inter-villages au sein de la CCPIF.
- Créer un espace ludothèque intergénérationnel et un espace Ado.